LA MÉTÉO DES TAUX

Février

LE PROFIL DES EMPRUNTEURS : LES INVESTISSEURS REVIENNENT

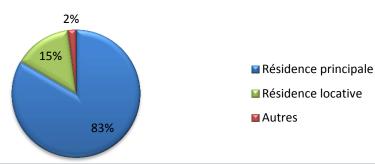
Le retour progressif des investisseurs sur le marché du logement, amorcé en fin d'année dernière, se confirme en janvier, leur part passant de 14% à 15% des emprunteurs. La réduction d'impôt Pinel y est sûrement pour quelque chose : sa plus grande souplesse par rapport au précédent dispositif Duflot ainsi que la possibilité, pour le contribuable, de louer le bien acquis à un ascendant ou à un descendant tout en continuant de bénéficier de l'avantage fiscal semblent convaincants.

Primo-accédants. L'accession à la propriété leur demande un effort toujours croissant, ce qui exclut les ménages les plus modestes : en janvier 2015, ils ont emprunté un peu moins (en moyenne, 168 285 euros, contre 169 237 euros en décembre) mais sur une durée plus longue (238 mois contre 233). Leur acquisition, dans l'ancien à près de 80%, représente 4,75 années de revenus.

Accédants. Ils achètent dans l'ancien à plus de 92% et y consacrent l'équivalent de 3,77 années de leurs revenus. Le mois dernier, ils ont globalement emprunté moins (178 440 euros, contre 187 500 euros en décembre 2014), sur une durée à peine inférieure (200 mois, au lieu de 202 mois). Le raccourcissement de la durée des prêts est une constante depuis mi-2014. A cela, deux explications possibles : la baisse des prix d'achat ou la hausse des apports personnels... ou un cumul des deux.

PROFILS D'EMPRUNTEURS

Répartition des acquéreurs



PRIMO-ACCEDANTS



Emprunt : **168 285 € / 238 mois**

Acquisition : 4,75 années de revenu

79,36% des achats dans l'ancien

ACCEDANTS

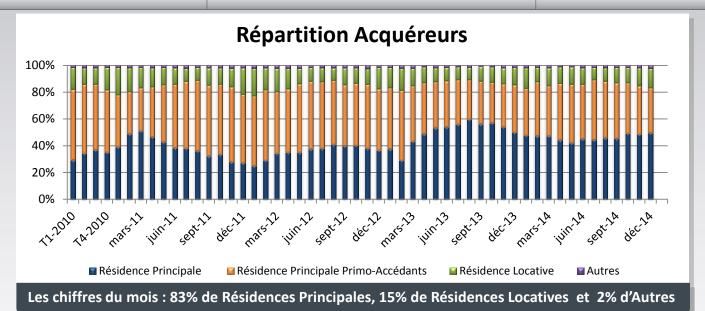


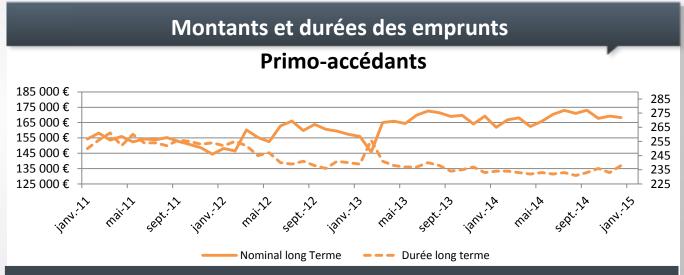
Emprunt : **178 440 € / 200 mois**

Acquisition : 3,77 années de revenu

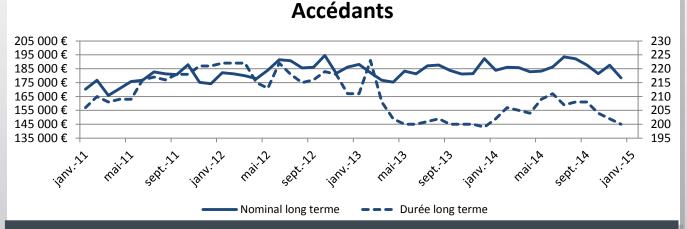
92,41% des achats dans l'ancien







Les chiffres du mois: Le montant moyen du crédit est de 168 285€ sur une durée de 238 mois

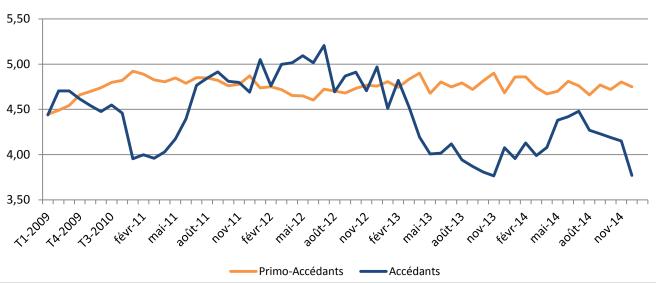


Les chiffres du mois: Le montant moyen du crédit est de 178 440 € sur une durée de 200 mois



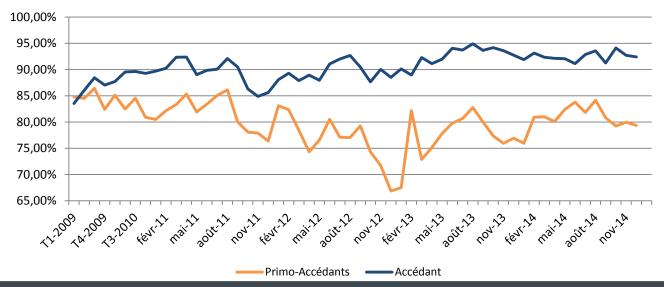






Les chiffres du mois: Le prix du bien représente 4,75 années de revenus pour un Primo-Accédant et 3,77 années de revenus pour un Accédant

Pourcentage d'acquisition dans l'ancien



Les chiffres du mois: 79,36% des Primo-Accédants achètent dans l'ancien.

Pour les Accédants, ce chiffre est porté à 92,41%.

Cafpi en bref

Cafpi est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Employant plus de 1.200 personnes, Cafpi est présent, via ses 190 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM et le Maroc. En 2013, Cafpi a réalisé 33 300 dossiers (contre 25 000 en 2012), pour 6,04 milliards d'euros de crédits signés (4,5 milliards en 2012). Le métier de courtage en prêts immobiliers est en plein essor puisque près de 30 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, Cafpi obtient des 120 banques partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. Cafpi est également présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées ; www.vitae-assurances.com pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. En 2010, sous l'impulsion de Cafpi, naît l'APIC (Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès du grand public (www.apic.fr).

Contact Presse

Galivel & Associés - 01 41 05 02 02 Carol Galivel / Julien Michon 21-23 rue Klock – 92110 Clichy Fax: 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com Cafpi – 01 69 51 00 00
Philippe Taboret – Directeur Général Adjoint
28, route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
Fax: 01 69 51 18 18 – p.taboret@cafpi.fr